



REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS
du SYNDICAT MIXTE de l'AMENAGEMENT de la DESSERTE
AERIENNE de l'OUEST du LOIRET

DELIBERATION
N° 9
du 16 Mars 2023
(Remise gracieuse redevances atterrissage et parking pour le « café-croissant de l'ACOL »)

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi seize mars à quatorze heure trente, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle de Réunion de l'Aéroport.

DATE de la
CONVOCAION
Le 27 février 2023

PRÉFECTURE DU LOIRET

30 MAR. 2023

COURRIER 3

NOMBRE de
DELEGUES
en EXERCICE
9

NOMBRE de
PRESENTS
7

NOMBRE de
VOTANTS
7

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,
- Madame Line FLEURY, Conseillère Départementale, Canton de Sully sur Loire,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans1,
- Madame Florence GALZIN, Conseillère Départementale, Canton de Châteauneuf sur Loire, 2^{ème} Vice-Présidente du SMAEDAOL,
- Monsieur Arnaud MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1^{er} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,
- Monsieur CHILOFF Nicolas, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,

ASSISTAIENT :

- Monsieur Christian BRAUX, Conseiller départemental, Canton de la Ferté-Saint-Aubin
- Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,
- Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,
- Madame Christelle BELLANGER, Inspectrice divisionnaire des Finances Publiques Centre Val de Loire et Loiret,
- Madame Sandrine EUGENE, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental.

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Ariel LEVY, Conseiller Départemental, Canton de Montargis,
- Madame Laurence BELLAIS, Conseillère Départementale, Canton de Saint Jean le Blanc,
- Monsieur Pascal TEBIBEL, Conseiller Métropolitain, 3^{ème} Vice-Président du SMAEDAOL,

Le quorum étant atteint, l'assemblée du Comité Syndical peut délibérer.

Vu le rapport n° 9 de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Aménagement et l'Exploitation de la Desserte Aérienne de l'Ouest du Loiret,



Le 30 avril 2023, l'Aéroclub organise, un café-croissants, sur l'Aéroport Orléans Loire-Valley. Cette manifestation concerne les aéroclubs de la Région Centre et de la Région Parisienne et se déroule deux à trois fois par mois sur 22 aérodromes différents (d'avril à octobre).

Pour information, le café-croissants existe depuis 30 ans et a été créée par un adhérent et instructeur de l'aéroclub.

Monsieur le Président de l'Aéro-Club d'Orléans Loiret (ACOL) sollicite une remise gracieuse des taxes atterrissage et parking pour tous les avions qui participeront à cet évènement (accueil d'environ 30 à 50 aéronefs, ce nombre variant en fonction des conditions météorologiques du jour).

Au regard de l'estimation de fréquentation, cette remise gracieuse est estimée de 246 € TTC à 410 € TTC conformément aux tarifs et redevances aéronautiques 2023 applicables sur l'aéroport Orléans Loire-Valley.

Toutefois il est proposé d'accorder une remise gracieuse des prestations.



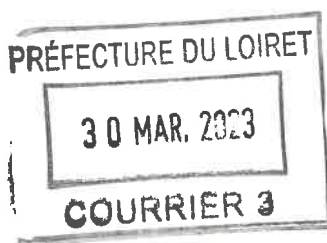
Après avoir délibéré, à l'unanimité le comité syndical :

ARTICLE UNIQUE :

Accorde la remise gracieuse des redevances d'atterrissage et parking pour tous les avions qui participeront au café croissant de l'Aéroclub le 30 avril 2023.

FAIT et DELIBERE en SEANCE les JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

Le Président du SMAEDAOL,



Hervé GAURAT,